



Boulogne-Billancourt, le 08 DEC. 2011

Objet : Evaluation des expérimentations du parcours personnalisé des patients pendant et après le cancer

Dans le cadre du plan cancer (action 18.1, 25.1, 25.2 et 25.3), l'INCa, en lien avec la Direction générale de l'offre de soins, a chargé l'Institut BVA de réaliser une étude portant sur l'impact d'un nouveau dispositif de prise en charge appelé « parcours personnalisé des patients pendant et après le cancer » mis en place grâce au financement de projets expérimentaux.

Cette expérimentation devait permettre la mise en place de nouvelles modalités de prise en charge des malades :

- en s'appuyant sur plus de coordination entre les acteurs de soins ;
- en tenant compte de nouvelles modalités de prise en charge des malades incluant la dimension sociale ;
- en renforçant le rôle du médecin traitant en tant que référent médical de proximité.

Pendant une année (d'octobre 2010 à septembre 2011), 35 sites pilotes, ont ainsi pris en charge environ 8.000 malades. Dans votre département, l'établissement suivant a été retenu : Centre Hospitalier Universitaire de Montpellier.

Afin de proposer des recommandations en vue du déploiement de cette mesure, l'INCa et la DGOS souhaitent aujourd'hui évaluer l'impact du parcours personnalisé pour les patients, les personnels hospitaliers des sites concernées, et les médecins traitants désignés par les patients.

Pour cette étude, environ 100 médecins traitants seront interrogés.

Ils seront contactés par téléphone au cours des mois de décembre 2011 et janvier 2012 par un enquêteur de l'Institut BVA pour leur présenter le protocole de l'étude et leur proposer d'y participer au cours d'un entretien d'environ 10 mn.

L'objectif de cette enquête est notamment de recueillir le point de vue des médecins traitants sur ces prises en charge spécifiques et leurs éventuels impacts sur leur pratique et sur leurs relations avec les équipes hospitalières. Ils seront interrogés à propos de leur relation avec un hôpital donné dans lequel un ou plusieurs de leurs patients aura été pris en charge. Aucune donnée médicale ne sera abordée au cours de cet entretien et le nom des patients ne sera jamais mentionné. Nous vous saurions gré de bien vouloir informer vos membres qu'ils seront susceptibles d'être contactés et leur demander de bien vouloir accorder quelques minutes aux enquêteurs de l'Institut BVA.

Cette enquête a fait l'objet d'une déclaration auprès de la CNIL (Récépissé N°1522670 v0 du 26 octobre 2011). Par ailleurs un courrier d'information a également été adressé au Président du conseil national de l'Ordre des médecins.

par délégation
la directrice générale
Cécile COURRI GFS

Dr Agnès Ruzyn
Présidente de l'INCa

Suivi du dossier : Dr Graziella Pourcel – gpourcel@institutcancer.fr